

VILLE DE
GRENADE-SUR-L'ADOUR



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS PROCES-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Grenade-sur-L'Adour, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, Salle A, sous la présidence de Madame Odile LACOUTURE, Présidente.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 20 novembre 2024

Présents : Odile LACOUTURE, Nadine TASTET, Didier BERGES, Michelle LAFITTAU, Danielle POIRAUD, Jean-Paul CLAVÉ, Michel, BIOLE

Excusées avec pouvoir : Muriel BORDELANNE donne pouvoir à Nadine TASTET
Anne-Marie BERGES donne pouvoir à Michel, BIOLE

Excusées : Eliane HEBRAUD, Marie-Pierre DARGELOS, Hélène DESTARAC

Absente : Christine PIETS

Personne extérieure présente :

Mme Cécile VIAUD, Directrice de l'EHPAD de Coujon

◆◆◆◆

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le Conseil d'Administration désigne Didier BERGES qui accepte de remplir la fonction de secrétaire de séance.

◆◆◆◆

Ordre du jour :

EHPAD de Coujon :

- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 - Décision Modificative n° 3

Questions diverses

EHPAD de Coujon : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 - Décision Modificative n° 3

Madame la Présidente donne la parole à Mme Cécile VIAUD, Directrice de l'EHPAD DE COUJON.

Mme VIAUD précise que cette Décision Modificative est indispensable pour ventiler les dotations supplémentaires reçues pour pallier le manque de recettes du fait du trop petit capacitaire de l'établissement et des surcoûts générés en 2024, notamment suite à l'augmentation des charges du personnel et de celles liées à l'entretien du bâtiment.

Elle propose au Conseil d'Administration de procéder à quelques réajustements de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024, ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

GROUPE 1	Article	Intitulés	Dotation
Dépenses afférentes à l'exploitation	60611	Eau et assainissement	8 000,00 €
	60612	Energie Electricité	17 000,00 €
	60623	Fournitures atelier	6 000,00 €
	60624	Fournitures administratives	150,00 €
	6251	voyages et déplacements	250,00 €
	6281	blanchissage extérieur	11 000,00 €
	6283	nettoyage extérieur	1 000,00 €
	6288	autres	10 000,00 €
	S/TOTAL	Groupe 1	53 400,00 €

GROUPE 2	Article	Intitulés	Dotation
Dépenses afférentes au personnel	622311	médecin coordo	9 351,55 €
	6338	autres impôts taxes	2 050,00 €
	64111	Rémunération principale	235 000,00 €
	64116	IRCANTEC COT OUV	350,00 €
	64151	Personnel non médical de remplace	15 000,00 €
	64511	cotisations à l'URSSAF	30 000,00 €
	64513	Cotisations aux caisse de retraite	2 500,00 €
	64514	Cotisations à l'ASSEDIC	1 500,00 €
	64515	Cotisations à la CNRACL	40 500,00 €
	6471	Prestations versées par le FNAL	850,00 €
	6475	Médecine du travail	2 500,00 €
	64788	autres charges sociales	12 000,00 €
	S/TOTAL	Groupe 2	351 601,55 €

GROUPE 3	Article	Intitulés	Dotation
Dépenses afférentes à la structure	6874	Dotations trésorerie	22 798,45 €
	S/TOTAL	Groupe 3	22 798,45 €
TOTAL DES DEPENSES			427 800.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

GROUPE 4	Article	Intitulés	Dotation
Autres produits	778	dotations exceptionnelles ARS CD	427 800,00 €
	S/TOTAL	Groupe 4	427 800.00 €
TOTAL DES RECETTES			427 800.00 €

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
Vu l'exposé de Madame Cécile VIAUD, Directrice de l'EHPAD de Coujon,
Après en avoir délibéré,

ADOPTÉ la Décision Modificative n°3 de l'EPRD 2024 de l'EHPAD de Coujon de Grenade-sur-l'Adour,
comme exposé ci-dessus,

AUTORISE Madame la Présidente à signer toute pièce à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance à 19h15.

Madame Odile LACOUTURE,
Présidente du CCAS

Didier BERGES,
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Berges', written in a cursive style.